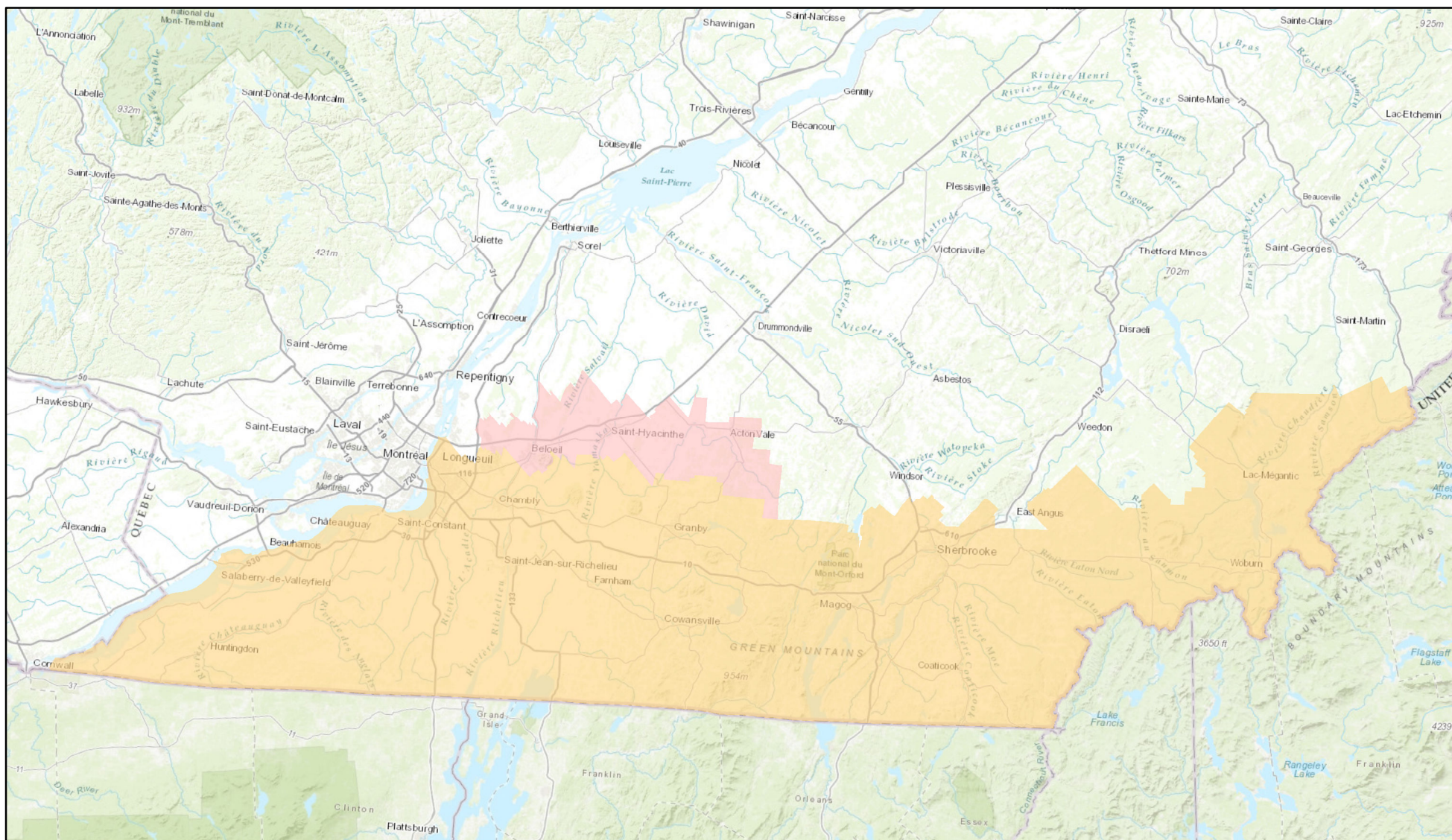


Zone de surveillance rehaussée de la rage du raton laveur au Québec en 2025



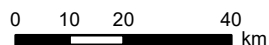
Légende

- Zone de surveillance rehaussée en 2025
- Municipalités ajoutées à la zone en juillet 2025

Métadonnées
 Projection cartographique
 Conique Lambert

Système de référence géodésique
 NAD 83

1:1 400 000



Sources des informations géographiques

BDTA 1 : 250 000 MERN
 BDGA 1 : 1 000 000 MERN

Réalisation

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
 Direction de la santé et du bien-être des animaux sauvages
 © Gouvernement du Québec, 2025
 Note : Le présent document n'a aucune portée légale

